Origine de la Soule et du Labourd

Jean-Louis Davant. Arrast.

Sous le règne de Sanche le Grand, notre seigneur direct en Vasconie du nord était le duc de Gascogne Sanche-Guillaume. Proche parent du roi de Pampelune par sa mère Urraka, soeur de Sanche Abarka, il reconnaissait la souverainetá de son petit-cousin Antso Nagusia sur son duché, si bien que ce dernier put ériger le Pays de Labourd (Lapurdi Herria) en vicomté vers 1023, au profit d'un autre parent, Loup-Sanche, qui l'avait servi dans ses guerres.

La même année 1023, semble-t-il, apparut la vicomté de Soule, Zuberoa Herria. Les deux Pays ont le même emblème, le lion de Vasconie ou Gascogne, avec des coleurs inversées: lion doré sur fond rouge (de gueule) pour la Soule, lion rouge sur fond doré pour le Labourd; de plus le second brandit une arme. Quant à la fleur de lys, elle fut ajoutée après la conquête française de 1449, à la fin de la guerre "de cent ans".

Cependant l'origine de la vicomté de Soule est moins claire que celle du Labourd. L'on ne sait pas si Antso Handia intervint aussi directement, ou s'il laissa ce soin à son cousin et protégé, qui avait certainement une autonomie dans la gestion de son domaine, ducal d'après les uns, princier selon Manex Goyhenetche.

Voici d'abord l'apport de l'historien souletin Jean de JAURGAIN, exposé par Jean-Marie REGNIER, également souletin, dans son Histoire de la Soule, tome 1, P. 69: "Selon Jaurgain, Guillaume-Fort, vicomte de Lavedan en partie (il partageait de Soule vers 1023 par Sanche-Guillaume, duc de Gascogne. Il est le premier vicomte de Soule connu." (Voir la Vasconie de Jean de Jaurgain, tome I, PP. 87-90, et tome II, PP. 457-481).

Le professeur Jean-Baptiste ORPUSTAN, dans sa Toponymie basque, P. 146, élargit la prespective: "La vicomté de Soule, probablement créée ou réorganisée par le roi de Navarre au début du Xième siècle, (est) encore sous sa domination au début du XIIème siècle quand Alphonse le Batailleur reçoit l'hommage du vicomte et bâtit le château du Mauléon (1122)..."

Enfin le professeur Jacques ALLIERES apporte un point de vue pragmatique qui, dans tous les cas de figure, nous mène finalement à l'essentiel, conformèment à la logique institutionnelle du Moyen age: "...puisque les premiers vicomtes de Soule dépendent des ducs de Gascogne, ils dépendent aussi indirectement du roi de Pampelune, suzerain de ces derniers." (Les Basques, Que sais-je? nº 1668, P.33).

Quant à la Basse-Navarre, elle n'exite pas encore comme territoire historique distinct. Une bonne partie des petits pays qui vont la constiteur plus tard font alors partie du Labourd. Mais au nord les pays de Bidache (Bidaxune), Mixe (Amikuze) et Ostabaret (Oztibarre) dépendent de l'evêque et du vicomte de Dax. Autour de 1200 ces divers pays seront durablement rattachés à la couronne de Pampelune. Ils formeront la Mérindad d'outreports, dont l'apport compensera partiellement la perte de l'Alava, du Guipuzcoa et de la région biscayenne de Durango annexés par le roi de Castille. Grâce à ses territoires du nord, la Navarre a de nouveau une ouverture maritime à Bayonne, par le biais de l'Adour, à partir du petit port fluvial de Labastide-Clairence.

La Soule et le Labourd "anglais"?

En 1032 notre duc (ou prince)? Sanche-Guillaume meurt sans enfant. A son tour notre roi Antso Handia décède en 1035. En 1052 le duché de Gascogne sera annexé par le duc d'Aquitaine, autre cousin de Sanche-Guillaume. En 1152 sa descendante Aliénor sa marie avec Henri Plantagenêt, comte d'Anjou et duc de Normandie, qui deviendra roi d'Angleterre en 1154, à la suite de son oncle Etienne de Blois, petit-fils de Guillaume (de Normandie) le Conquérant.

Henri et ses successeurs étaient nos suzerains en tat que ducs d'Aquitaine, et non pas comme rois d'Angleterre. Eux mêmes le reconnaissaient parfois en rendant l'hommage au roi de France pour leurs possessions continentales. Il est donc impropre de parler de "Labourd anglais" et de "Soule anglaise", d'autant plus qu'il n'y avait pas ici de troupes anglaises, ni même de fonctionnaires anglais.

Ces ducs d'Aquitaine nous gouvernaient de façon lointaine et peu gênante, par l'intermédiaire de deux capitaines-châtelains résidant l'un au château-fort de Mauléon, l'autre à celui de Bayonne. Ils exerçaient le pouvoir exécutif. Pour le reste, les deux Pays géraient leurs affaires dans des assemblées de type pré-démocratique, qui s'épanouiront avec le temps dans le Sylviet (Zinbideta) de Soule et le Biltzar du Labourd.

Donc nos ancêtres basques du nord étaient des Aquitains, ils n'ont jamais été des Anglais. Si nos ducs étaient anglais, c'était leur affaire personnelle. De plus c'étaient des princes français, au en tout cas fancophones. Par exemple le fameux Richar Coeur de Lion, fils de notre Aliénor et d'Henri Plantagenêt, ne savait même pas la langue anglaise... Mais cela aussi était son affaire, et non celle de nos ancêtres qui partiquaient la "lingua navarrorum", et au besoin le gascon, langue des Fors de Soule et de Basse-Navarre, mais ceci plus tard.

La Soule entretenait des liens curieux avec la couronne de Pampelune, bien après qu'on les en eut détachés. A diverses reprises nos vicomtes ont prêté serment au souverain navarrais. Après l'expulsion du dernier d'entre eux par le duc "anglais" d'Aquitaine en 1307, nos jurats ont renouvelé l'acte d'allégeance au roi de Pampelune en 1327, faisant ainsi perdurer cette sorte de protectorat navarrais. Il ne gênait visiblement pas les ducs d'Aquitaine.

Il est vrai qu'en 1201, Sanche le Fort et Jean sans Terre avaient signé une paix perpétuelle, et qu'en 1202 ils étendaient l'alliance à leurs héritiers. Elle ne fut jamais démentie. Elle servit notamment à éviter la conquête de la Gascogne (dont la Soule et le Labourd) par le roi de Castille. De plus elle ouvrit durablement le port de Bayonne à la Navarre, privée de débouché maritime par l'annexion du Guipuzcoa.

Ces faits historiques nous rappellent que d'étroites relations survécurent entre la monarchie navarraise d'un côte, la Soule et le Labourd de l'autre, après la mort de Sanche le Grand et la fin théorique de notre ellégeance à la couronne de Pampelune. Ces élément et bien d'autres font que tout le Pays Basque d'Aquitaine est navarrais: la Basse-Navarre l'est clairement, directement, "de jure"; ses deux voisines le sont "de facto", à la façon des enfants "naturels", qui ont tout de même un père.